



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
BOURDEAU  
LE BOURGET DU LAC  
BRISON SAINT INNOCENT  
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT  
DRUMETTAZ-CLARAFOND  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
GRESY-SUR-AIX  
LE MONTCEL  
MOUXY  
ONTEX  
RUFFIEUX  
SAINT OFFENGE  
SAINT OURS  
SAINT PIERRE DE CURTILLE  
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE  
TREVIGNIN  
VIVIERS-DU-LAC  
VOGLANS

Dominique DORD  
Renaud BERETTI  
Corinne CASANOVA  
Blandine BELLANCA  
Jean-Marc DRIVET  
Marie-Pierre FRANCOIS  
Jean-Claude CROZE  
Nicole FALCETTA  
Nicolas JACQUIER  
Bernard MARIN  
Claude GIROUD  
Robert CLERC  
Jean-Christophe EICHENLAUB  
Gabrielle KOEHREN  
Jacques CURTILLET  
Olivier ROGNARD  
Bernard GELLOZ  
Christian REBELLE  
Sylvie L'HEVEDER  
Denise DE MARCH  
Gérard GONTHIER  
Robert AGUETTAZ  
Yves MERCIER

Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT

Pouvoir d'Eudes BOUVIER

Départ après la 23<sup>ème</sup> délibération

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
MERY  
PUGNY CHATENOD  
VIONS

Michel FRUGIER  
Eudes BOUVIER  
Jean-Guy MASSONNAT  
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Michael ETHEVE  
Jean-François BRAISSAND  
Christophe DERIPPE  
Yves GRANGE  
Laurent LAVAISIERE  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Fabrice BURDIN  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Matilde HABOUZIT

Bureau d'Etudes Blezat  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
ENTRELACS  
Directeur Général Adjoint des services  
Directeur des services à la population  
Directeur du pôle Eau  
Responsable Agriculture  
Responsable juridique/Assemblées  
Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.





## DÉLIBÉRATION

N° : 17 Année : 2019

Exécutoire le : 11 JUIL. 2019

Affichée le : 11 JUIL. 2019

Visée le : 11 JUIL. 2019

### TOURISME

#### Extension du bâtiment du restaurant du Belvédère de la Chambotte Demande de permis de construire

Monsieur le Président rappelle les travaux d'aménagement, sur la commune de Saint Germain La Chambotte, du Belvédère de la Chambotte et du réaménagement de son restaurant panoramique, le bâtiment existant ayant été livré et étant en activité depuis 2012.

Pour rappel, Grand Lac est restée propriétaire des murs et a mis à disposition du restaurateur actuel, par le biais d'un bail commercial, le bâtiment comprenant : la cuisine, la salle de restaurant, la terrasse et le sous-sol.

Compte tenu du succès du restaurant et de la forte fréquentation touristique, et conformément au bail commercial, il est nécessaire aujourd'hui d'aménager une extension (côté est du bâtiment) pour permettre à l'exploitant d'exercer son activité dans des conditions adaptées à la hausse constante de sa fréquentation.

Le coût global de l'opération s'élève à environ 250 000 € TTC avec un début de travaux prévu à l'automne 2019.

Ces travaux ont pour but de créer une surface supplémentaire d'une cinquantaine de m<sup>2</sup> de manière à améliorer la fonctionnalité et la capacité du bâtiment sur la partie cuisine.

Pour cela, il convient d'autoriser Monsieur le Président à déposer un permis de construire pour ce bâtiment sur les parcelles cadastrées OD 1045 et OD 1046.

Les crédits régulièrement inscrits au budget seront imputés sur la section d'investissement (143-22AP) et figurent au PPI.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer le permis de construire.

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Extension du bâtiment du restaurant du Belvédère de la Chambotte - Demande de permis de construire

---

**Date de transmission de l'acte :** 11/07/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 11/07/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2919 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190704-d2919-DE

---

**Date de décision :** 04/07/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 2. Urbanisme  
2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols

